

Les études de l'Observatoire n° 96

« Les allocataires du RSA dans le Loiret

*Répartition territoriale, profil des allocataires
et évolutions*



Réalisé avec le concours financier du Conseil départemental du Loiret

Directeur de la publication : Jean-Luc Broutin
Président de l'Observatoire de l'Économie et des Territoires
Publication électronique
ISSN 2607-2386

SOMMAIRE

Synthèse	4	
La situation se dégrade sensiblement dans le Loiret... 6		
Un nombre d'allocataires du RSA dans la moyenne nationale	6	
Une évolution plus défavorable dans le Loiret... ..	7	
... accélérée par la crise sanitaire.....	7	
L'écart entre entrées et sorties se creuse	8	
Des inégalités territoriales très marquées	9	
Une plus forte proportion d'allocataires dans la moitié Est du Loiret... ..	9	
... et davantage d'allocataires âgés dans ces territoires	11	
Un allocataire sur deux est une personne isolée.....	12	
La moitié des allocataires sont dans le dispositif depuis plus de 3 ans	13	
		Forte hausse du nombre d'allocataires inscrits comme demandeurs d'emploi du fait de la crise sanitaire..... 13
		Plus de 6 contrats sur 10 suivis par le Conseil départemental du Loiret.....14
		4 orientations sur 10 à visée professionnelle
		Des nouveaux entrants sensiblement plus nombreux du fait de la crise sanitaire
		15
		Forte proportion de nouveaux entrants dans le Montargois
		15
		Un budget en hausse de plus de 2 % en 2019
		16
		mais une stabilisation du coût moyen
		16
		Définitions, sources et méthodologie
		17

SYNTHÈSE

> Le **Loiret** se positionne plutôt **en milieu de tableau parmi les départements de métropole**, se classant au **47^e rang** sur 96 pour son **taux d'allocataires du RSA (42,6** foyers allocataires pour 1 000 habitants âgés de 20 à 64 ans au 31/12/2019). Avec **17 250 foyers allocataires** payables fin août 2020, il figure **parmi les départements** qui enregistrent **une incidence plus marquée de la crise sanitaire** sur leur effectif d'allocataires du **RSA : + 9,8 % au cours des 8 premiers mois de l'année 2020**.

> Le Loiret se distingue de la plupart des autres départements qui connaissent les plus fortes augmentations au cours de cette période, leur taux d'allocataires fin 2019 étant généralement plus faible.

> Le **volume des entrées** dans le dispositif, déjà en hausse en 2019, a fait un bond entre janvier et août **2020 : 989 en moyenne mensuelle** contre **moins de 830 en 2017 ou 2018**.

> Parallèlement, le **nombre de sorties**, qui avait progressé en 2019, retrouve son niveau des années 2017 et 2018 (autour de **780** en moyenne chaque mois).

> La **hausse** qui en découle **a affecté l'ensemble des territoires loirétains**, et plus fortement ceux jusqu'alors davantage épargnés, notamment la partie Ouest - Nord-Ouest du département. Néanmoins, on constate aussi un **afflux important de nouveaux entrants dans le dispositif RSA dans la Métropole d'Orléans et la partie Est** du Loiret où le **taux d'allocataires** était déjà élevé (supérieur à 45 %).

> Dans ces deux derniers, de **nombreuses difficultés** étaient **repérées avant la crise** sanitaire, avec une **population moins diplômée** dans l'ensemble, un niveau de **chômage** plus élevé et une plus forte proportion de population cumulant des fragilités sociales et financières. De surcroît, dans la partie Est du Loiret, la **part des allocataires du RSA âgés de 50 ans** ou plus est sensiblement plus forte : proche de **24 % dans le**

Montargois, supérieure à 25 % dans le Giennois (22 % en moyenne départementale). Le retour à l'emploi des seniors pourraient s'avérer d'autant plus complexe dans ce secteur géographique où des fragilités déjà ancrées risquent de se renforcer.

> Les informations relatives à **l'ancienneté dans le dispositif** ne sont pas disponibles à cette échelle territoriale, mais pour l'ensemble du département, **63,4 % des allocataires sont au RSA depuis plus de 2 ans**. Ces personnes, plus éloignées de l'emploi, semblent **proportionnellement moins nombreuses à quitter le dispositif en période de crise** que celles entrées plus récemment. Leurs rangs se sont en effet nettement étoffés au cours du premier semestre 2020 (hausse de 7,5 % contre 3,9 % pour ceux inscrits depuis 7 à 24 mois).

> Malgré le confinement du printemps, le volume des orientations par les chargés d'insertion s'est renforcé pour répondre à l'accroissement des entrées nouvelles. Le suivi (11 700 allocataires concernés fin juillet 2020) est assuré **dans plus de 6 cas sur 10** par le **Conseil départemental du Loiret**.

> La grande majorité des allocataires (**59 %**) bénéficie d'une **orientation sociale** sous forme d'un **Contrat d'engagement réciproque**.

> Près de **4 sur 10** se voient proposer une **orientation professionnelle**, qui peut prendre la forme d'un **Projet personnalisé d'accès à l'emploi** pour les **17 % orientés vers Pôle emploi**. La part des orientations professionnelles s'avère supérieure dans le Montargois et le Pithiverais.

> En **2019**, le **coût moyen par allocataire** (498,09 €) s'est **stabilisé** à un niveau inférieur au coût moyen national (507 € en 2018). Le **montant global des dépenses du Conseil départemental** du Loiret pour le RSA, **proche de 91,9 millions d'euros**, devrait connaître une **augmentation substantielle en 2020**.

Carte de synthèse des fragilités territoriales relatives aux allocataires du RSA



D'après sources : CAF, MSA, Conseil départemental du Loiret, Pôle Emploi, Insee

LA SITUATION SE DÉGRADE SENSIBLEMENT DANS LE LOIRET

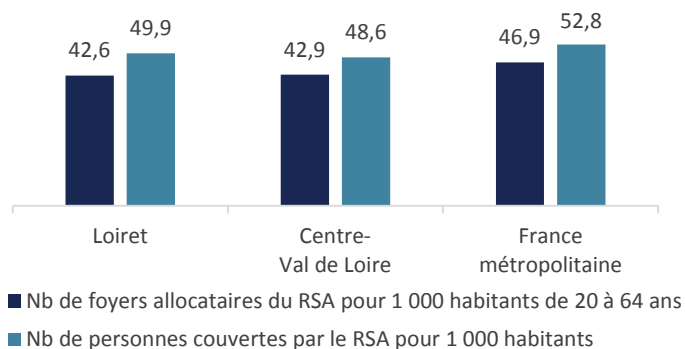
UN NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU RSA DANS LA MOYENNE NATIONALE

> Avec **15 907 foyers allocataires du RSA fin 2019**, le Loiret se situe en position moyenne parmi l'ensemble des 96 départements de métropole.

> Il enregistre à cette date **42,6 foyers allocataires du RSA pour 1 000 habitants âgés de 20 à 64 ans**, soit un ratio très proche de celui observé au niveau régional et sensiblement inférieur à celui de **métropole (46,9 ‰)**. Le Loiret se classe ainsi au **47^e rang** des départements de métropole et au **4^e rang régional** (le rang 1 étant celui qui enregistre le plus faible ratio)

> Avec les conjoints et ayants-droit, **33 870 personnes sont couvertes par le dispositif** représentant **49,9 personnes pour 1 000 habitants** (près de 3 points de moins qu'en moyenne métropolitaine). Le département se classe au **54^e rang** pour cet indicateur.

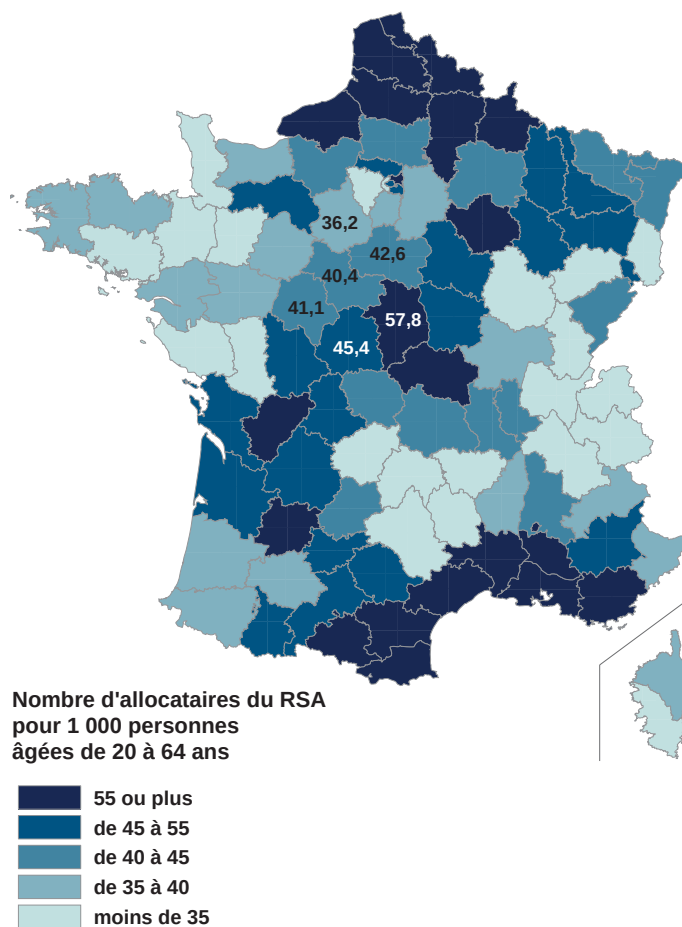
*Ratios comparés par habitants
et par personnes âgées de 20 à 64 ans au 31/12/2019*



D'après sources : DREES (données au 31/12/2019) et INSEE - RP 2017

47^e rang
pour le nb
d'allocataires RSA
pour 1 000 hab.
de 20 à 64 ans

*Nombre de foyers allocataires du RSA pour 1 000 habitants
âgés de 20 à 64 ans au 31/12/2019*



D'après sources : DREES (données au 31/12/2019) et INSEE - RP 2017

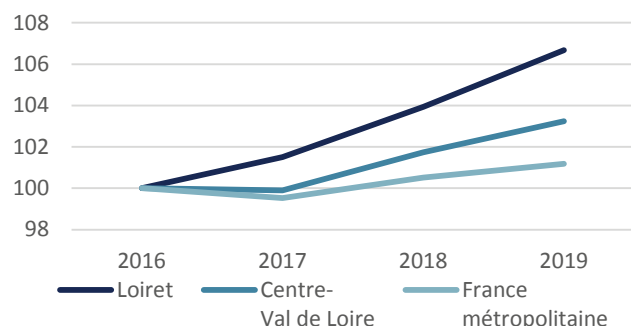
UNE ÉVOLUTION PLUS DÉFAVORABLE DANS LE LOIRET...

> Une rupture dans le mode de calcul ne permet pas de suivre l'évolution du nombre de foyers allocataires depuis la mise en place du dispositif en 2009. Néanmoins, la **hausse entre 2010 (première année complète) et 2016** a été **sensiblement plus soutenue dans le Loiret** qu'en moyenne régionale ou nationale et cette **tendance s'est confirmée entre 2016 et 2019** : **+ 6,7 % pour le Loiret** contre **+ 3,2 % en Centre-Val de Loire** et **+ 1,2 % en France métropolitaine**.

> En région, seul le département de l'Indre enregistre une évolution plus défavorable.

> **Le poids du Loiret au niveau régional s'accroît** régulièrement depuis 10 ans. Il regroupe **26,5 %** des allocataires du Centre-Val de Loire fin 2019 contre 24,5 en 2010 **mais celui-ci correspond au poids du département en termes de population (26,3 %)**.

Évolution comparée du nombre de foyers allocataires du RSA au 31 décembre (base 100 en 2016)



D'après sources : DREES (données au 31/12)

26,5 %
des allocataires
du RSA de la
région

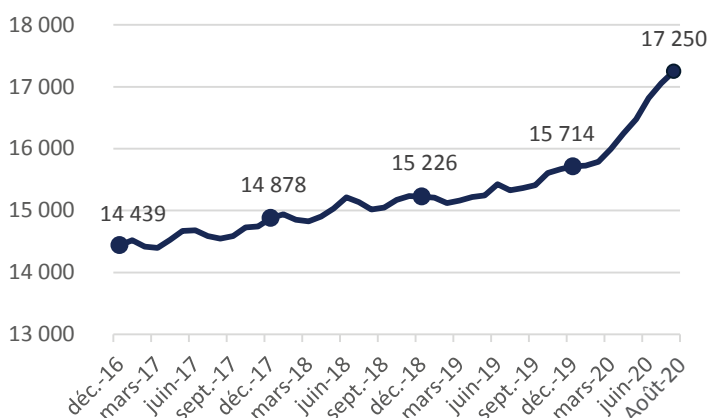
... ACCÉLÉRÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

> La **crise sanitaire** a eu un **impact mesurable dès le mois de mars 2020**, avec un accroissement moyen de 1,6 % par mois. **Le nombre d'allocataires a ainsi bondi de 9,8 % au cours des 8 premiers mois de l'année dans le Loiret**. Il atteint **17 250 fin août 2020** selon les données semi-définitives. Les données précoces indiquent un ralentissement au mois de septembre qu'il convient d'analyser avec prudence.

> Les chiffres détaillés par département ne sont pas encore disponibles pour effectuer des comparaisons mais la CAF souligne une **tendance similaire au niveau national¹**, évoquant une « stabilisation à haut niveau depuis fin août 2020 ».

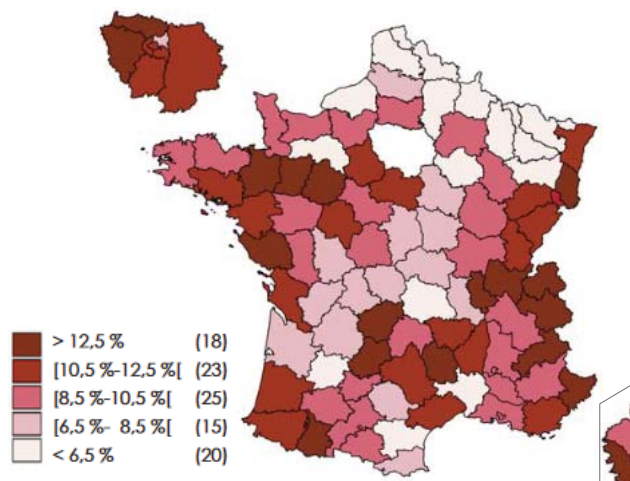
> L'évolution entre les données semi-définitives du 3^e trimestre 2020 par rapport au même trimestre de l'année précédente place le **Loiret parmi le second groupe de départements où la situation s'est le plus dégradée**.

Évolution mensuelle du nombre de foyers allocataires du RSA dans le Loiret (en nombre)



D'après sources : CAF et MSA (données semi-définitives Elisa)

Évolution de la répartition des foyers allocataires du RSA par département - 3^e trimestre 2019/ 3^e trimestre 2020



1 - « Estimations avancées des évolutions des foyers allocataires du RSA. » CAF, RSA conjonctures - Novembre 2020

DERNIERS CHIFFRES DISPONIBLES

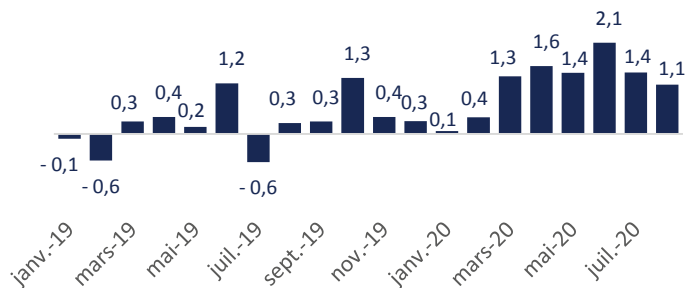
(données précoces CAF et MSA au 31/08/2020)

17 250 foyers allocataires du RSA

18 966 allocataires et leurs conjoints

35 127 personnes couvertes

Évolution mensuelle du nombre de foyers allocataires du RSA dans le Loiret (en %)



D'après sources : CAF et MSA (données semi-définitives Elisa)

L'ÉCART ENTRE ENTRÉES ET SORTIES SE CREUSE

> L'augmentation du nombre d'allocataires est largement imputable à des **entrées de plus en plus nombreuses dans le dispositif**.

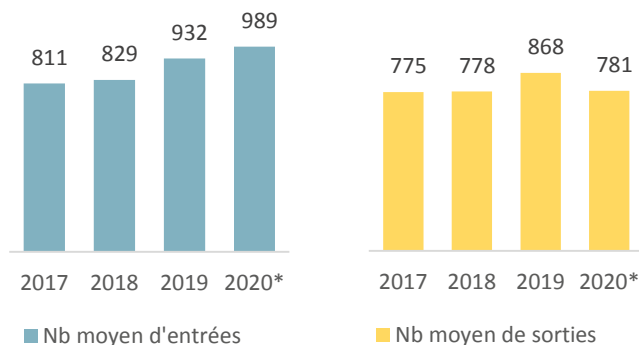
> En effet, après une forte hausse en 2019 (+ 12,5 % en un an), le **nombre d'entrées** s'accroît davantage encore en **2020**. Sur les **8 premiers mois** de l'année, on comptabilise **989 entrées en moyenne** chaque mois, soit **178 entrées supplémentaires par rapport à 2017**.

> A l'inverse, le **nombre moyen mensuel de sorties** apparaît **quasi stable depuis 2017**. Il est de **781 entre janvier et août 2020**, contre 775 en 2017. L'année 2019 fait exception avec un volume global de 10 416 sorties (11,6 % de plus qu'en 2018).

> Le **différentiel entre les entrées et les sorties** était en moyenne de 35 chaque mois en 2017, de 64 en 2019. Il a **plus que triplé en 2020** (208 en moyenne mensuelle).

> Les flux ont été dans l'ensemble un peu plus réduits au printemps, pendant le premier confinement. Entre juin et août 2020, on recense plus de 1 030 entrées chaque mois, chiffre dépassé une seule fois auparavant (en octobre 2019).

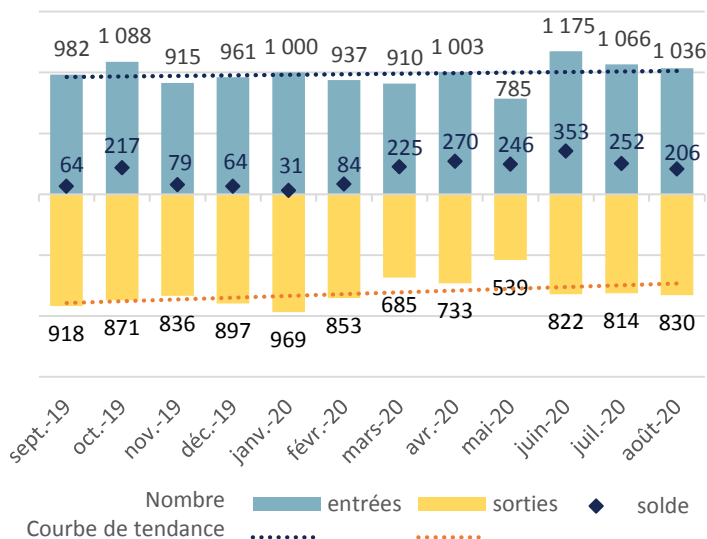
Évolution du nombre mensuel moyen d'entrées et de sorties du dispositif RSA



* de janvier à août 2020

D'après sources : CAF et MSA (données semi-définitives Elisa)

Nombre d'entrées et de sorties du dispositif RSA par mois



D'après sources : CAF et MSA (données semi-définitives Elisa)

Entre janvier et août 2020

7 912

entrées dans le
dispositif RSA

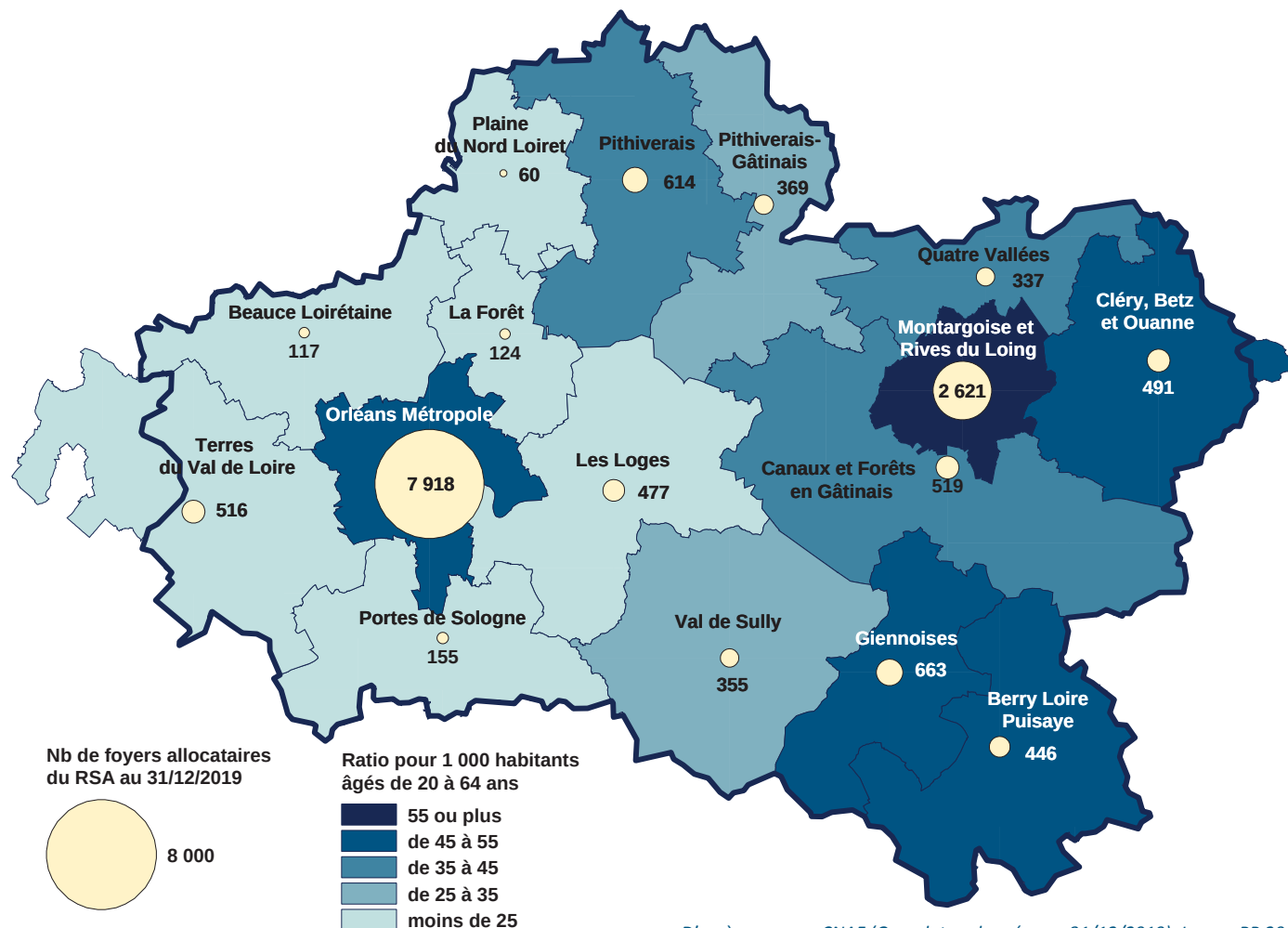
6 245

sorties

DES INÉGALITÉS TERRITORIALES TRÈS MARQUÉES

UNE PLUS FORTE PROPORTION D'ALLOCATAIRES DANS LA MOITIÉ EST DU LOIRET

Nombre de foyers allocataires du RSA par EPCI¹ au 31/12/2019
et ratio pour 1 000 habitants âgés de 20 à 64 ans



D'après sources : CNAF (Opendata - données au 31/12/2019), Insee - RP 2017

> La **métropole d'Orléans**, qui regroupe 42 % de la population du Loiret, **concentre la moitié des foyers allocataires du RSA** et 51,4 % de la population couverte par le dispositif.

> La Communauté de communes **Giennoises** enregistre cependant une **plus forte proportion d'habitants âgés de 20 à 64 ans allocataires du RSA (50,2 %)**, contre 48,8 % pour Orléans Métropole). C'est aussi le cas, et dans des proportions nettement plus importantes, de la Communauté d'agglomération **Montargoise et Rives du Loing (81,9 %)**. La **part de population couverte y est particulièrement élevée : 91,5 allocataires, conjoints et ayants droit pour 1 000 habitants (60,4 % pour Orléans Métropole ; 49,9 % en moyenne départementale)**. Le ratio y est **3 fois supérieur** à celui des EPCI situés dans la **grande couronne Orléanaise**.

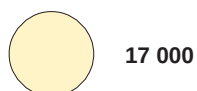
> Globalement, les territoires qui enregistrent une **proportion d'allocataires du RSA plus élevée** sont ceux qui disposent d'un **parc de logements sociaux étoffé** (excepté dans les Quatre Vallées) et où une partie plus importante de la population cumule des difficultés sociales et financières. Le **chômage y est généralement plus accentué**.

> Alors qu'en **2019 l'accroissement** du nombre de foyers allocataires du RSA s'est **principalement concentré en périphérie d'Orléans et dans le Giennois**, en 2020 tous les territoires d'intervention des maisons du département (MDD) sont affectés. L'effectif s'est particulièrement accru dans le **Pithiverais, l'Ouest Orléanais** déjà concerné en 2019.

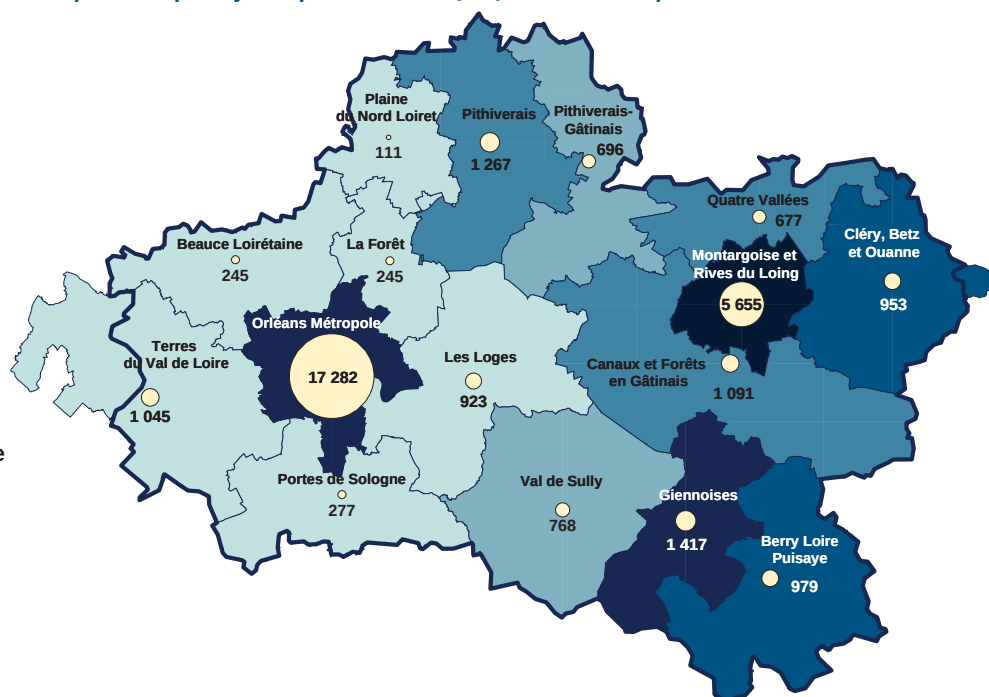
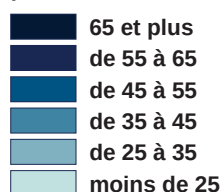
1 - Les données issues de la MSA n'ont pas été recueillies à l'échelle des EPCI (communautés de communes ou d'agglomération, métropole). 188 foyers allocataires du RSA relèvent du régime agricole fin 2019, représentant 1,2 % de l'ensemble des allocataires du département.

Nombre de personnes couvertes par le dispositif RSA par EPCI au 31/12/2019 et ratio pour 1 000 habitants

Nb de personnes couvertes par le RSA au 31/12/2019



Part de la population couverte pour 1 000 habitants



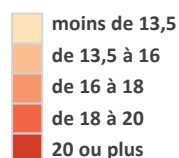
D'après sources : CNAF (Opendata - données au 31/12/2019), Insee - RP 2017

MÉTHODOLOGIE

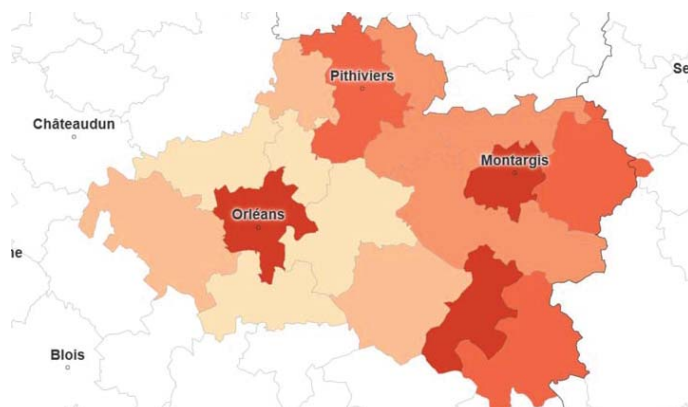
A défaut de disposer de taux de chômage pour les territoires plus petits que les zones d'emploi, il s'avère intéressant de rapporter le nombre des demandeurs d'emploi à la population active locale.

* L'indicateur de chômage mesure la part des demandeurs d'emploi de cat. A, B et C (ici au 31/12/19) dans le total de la population active âgée de 15 à 64 ans en 2017.

Indicateur de chômage (en %)

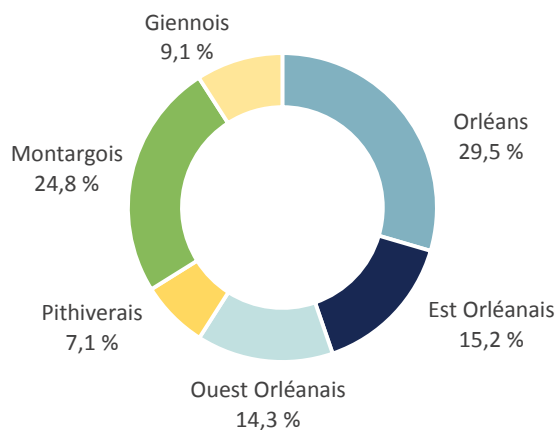


Indicateur de chômage au 31/12/2019*



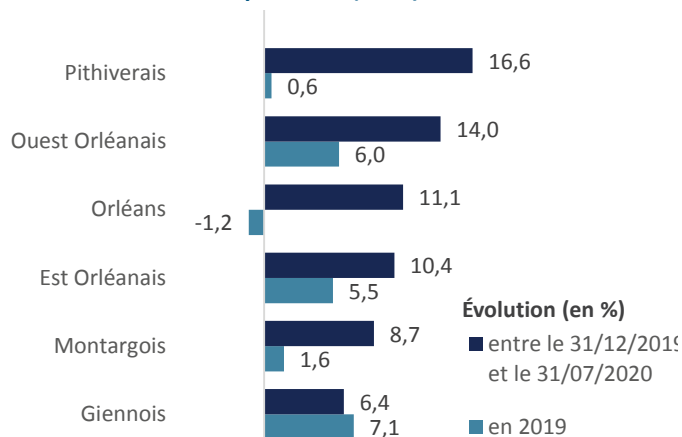
D'après sources : DARES - Pôle Emploi (31/12/2019), Insee - RP 2017

Répartition du nb de foyers allocataires du RSA par territoire de maison du département (MDD) au 31/07/2020



D'après source : Conseil départemental du Loiret

Évolution comparée du nombre de foyers allocataires par MDD (en %)



D'après source : Conseil départemental du Loiret

... ET DAVANTAGE D'ALLOCATAIRES ÂGÉS DANS CES TERRITOIRES

> Les **femmes** sont largement **sur-représentées** parmi les allocataires* du RSA (54,8 % à l'échelle du département). C'est le cas sur l'ensemble des territoires, hormis ceux situés en bordure d'Eure-et-Loir (Plaine du Nord Loiret et Beauce Loirétaine).

> On repère une proportion importante en particulier dans le **territoire** de la Communauté de communes **de la Forêt** (59,7 %).

> Globalement, **la part des femmes a légèrement reculé courant 2020** (- 0,8 point par rapport à la fin décembre 2019 où elle était équivalente à celle de fin 2018).

> Dans l'ensemble, la répartition par âge demeure stable par rapport à celle observée fin 2018, avec **5 % de jeunes de moins de 25 ans**¹.

> **La part des plus âgés s'est très légèrement réduite**, mais uniquement pour la tranche d'âges de 50 à 59 ans (- 0,4 point en 18 mois).

> Au total, **22,2 % des allocataires ont 50 ans ou plus** mi-2020 et leur **proportion** apparaît sensiblement **supérieure dans la partie Est du département** où le chômage est plus marqué et affecte plus fortement les seniors. En effet, plus du quart des demandeurs d'emploi ont 50 ans ou plus dans la plupart des EPCI de l'Est du Loiret (moyenne départementale 23,5 % au 31/12/2019).

> La situation est un peu différente pour la **Plaine du Nord Loiret** qui recense **plus de 30 % de seniors** parmi les allocataires du **RSA**, avec un effectif global d'allocataires du RSA faible (60 en juillet 2020), **et seulement 15 % parmi les demandeurs d'emploi**.

> Notons que les **jeunes de moins de 25 ans** présents dans le dispositif sont principalement des **femmes** (dans **plus de 8 cas sur 10**), mères isolées le plus souvent.

> A l'inverse la **part des femmes est plus faible parmi les seniors** (51,1 %), et en particulier dans l'Ouest Orléanais (46,4 %).

> Les **allocataires relevant du régime agricole** sont **plus âgés** dans l'ensemble : **30,7 %** figurent dans la classe d'âges de **50 à 59 ans**, contre 15,8 % parmi les personnes relevant du régime général, et **10 % ont 60 ans ou plus** (contre 6,2 %).

MÉTHODOLOGIE

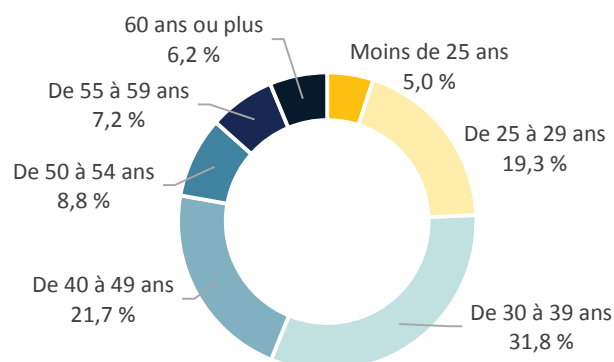
Les données relatives aux caractéristiques des allocataires issues du logiciel Iodas du Conseil départemental du Loiret sont présentées uniquement sous forme de pourcentages en raison des écarts d'effectifs repérés par rapport au cumul des données CAF et MSA (cf. note méthodologique p.16).

* Par ailleurs, ces données concernent la personne déclarée comme allocataire. Le profil des conjoints n'est pas pris en compte.

1 - Le RSA jeune, officiellement appelé RSA jeune actif, concerne les bénéficiaires du revenu de solidarité active âgés de 18 à 24 ans pouvant prouver avoir exercé une activité professionnelle pendant au moins 2 ans à temps plein, soit au moins 3 214 heures, au cours des 3 dernières années. **13 jeunes** seulement étaient concernés **fin juin 2020**. Les **jeunes au RSA** sont donc **essentiellement des parents isolés ou futures mères**.

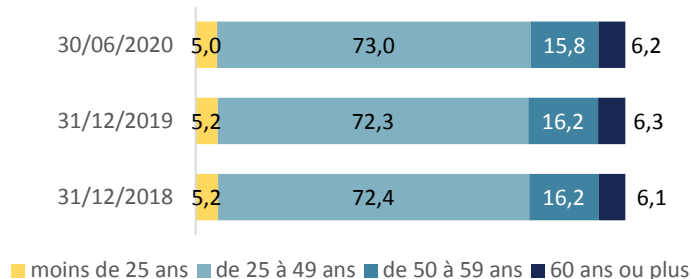


Répartition des allocataires du RSA par classe d'âges pour l'ensemble du Loiret au 30/06/20



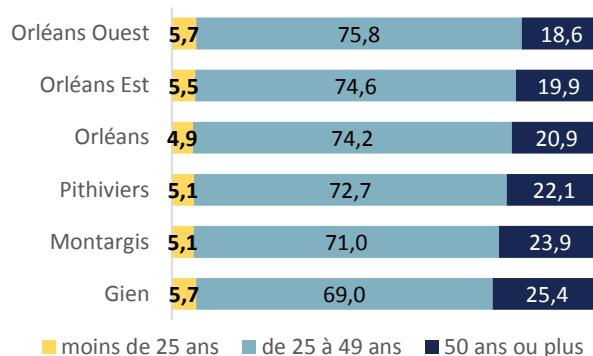
D'après sources : CAF et MSA (données semi-définitives Elisa)

Répartition des allocataires du RSA par classe d'âges et évolution pour l'ensemble du Loiret



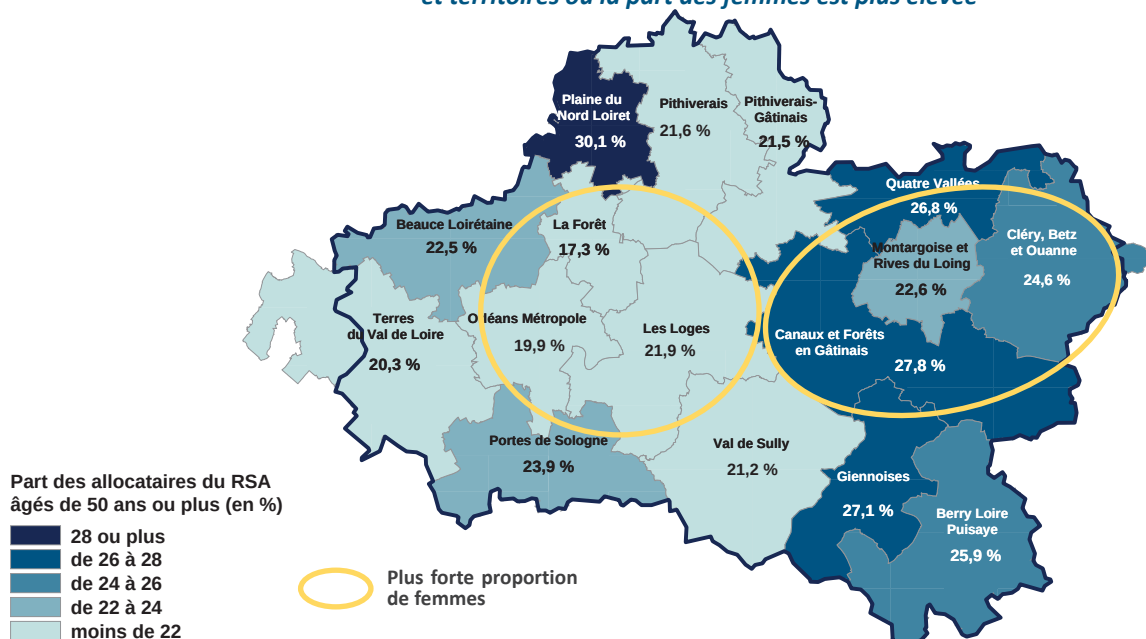
D'après source : CAF (données semi-définitives Elisa)

Répartition des allocataires du RSA par classe d'âges par MDD au 31/07/2020



D'après source : Conseil départemental du Loiret

Part des allocataires du RSA âgés de 50 ans ou plus par EPCI au 31/07/2020 (en %) et territoires où la part des femmes est plus élevée



D'après source : Conseil départemental du Loiret

UN ALLOCATAIRE SUR DEUX EST UNE PERSONNE ISOLÉE

> **47 %** des foyers allocataires sont des **ménages avec enfants**. Il s'agit le plus souvent de **familles monoparentales** : 5 732 ménages concernés, soit **le tiers des ménages présents dans le dispositif** au 30 juin 2020.

> **2 287 ménages** bénéficient de la **majoration** accordée aux **parents isolés** ayant déclaré une **grossesse ou/et** ayant un **enfant de moins de 3 ans**.

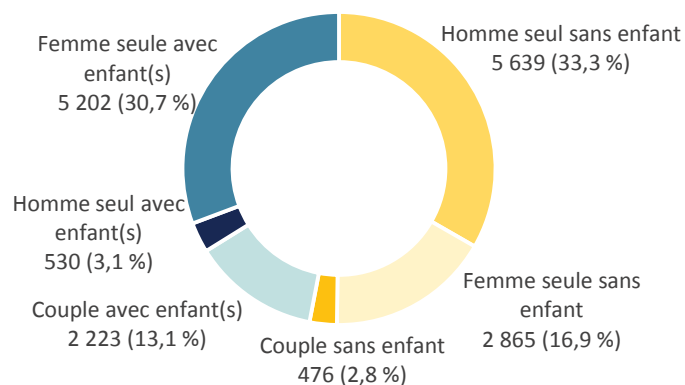
> **Très peu de couples sans enfants** se trouvent au RSA (moins de 3 %).

> La moitié des foyers allocataires sont composés de personnes seules, majoritairement d'**hommes seuls** qui représentent **un tiers des bénéficiaires**.

> Selon les données relatives à la situation conjugale communiquées par le Conseil départemental, on relève une forte majorité de personnes se déclarant célibataires, divorcées, séparées, veuves, etc., avec ou sans enfants : 68,2 % des allocataires du RSA fin juillet 2020. Ces statistiques ne sont pas à rapprocher de celles concernant la composition familiale présentées ci-dessus. Elles permettent par contre de disposer d'une information territorialisée.

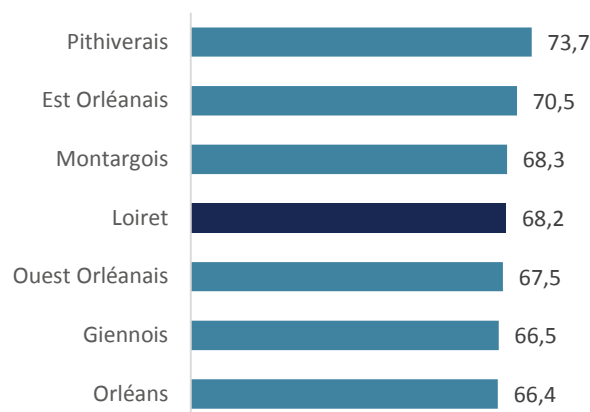
> En effet, des écarts importants sont perçus, avec une **sur-représentation des personnes seules (avec ou sans enfants) encore plus marquée dans le Pithiverais** alors qu'à l'opposé, le territoire des MDD du Giennois ou d'Orléans en comptabilisent nettement moins (environ 66,5 %, soit plus de 7 points d'écart). L'écart est encore plus important avec la partie Sud de la ville d'Orléans qui intègre le quartier de la Source et où résident de nombreuses familles en situation de précarité qui ont notamment accès au parc social.

Répartition des foyers allocataires du RSA du Loiret selon la composition familiale au 30/06/2020



D'après sources : CAF et MSA (données semi-définitives Elisa)

Part des adultes isolés (avec ou sans enfants) parmi les allocataires du RSA par MDD au 31/07/2020



D'après source : Conseil départemental du Loiret

LA MOITIÉ DES ALLOCATAIRES SONT DANS LE DISPOSITIF DEPUIS PLUS DE 3 ANS

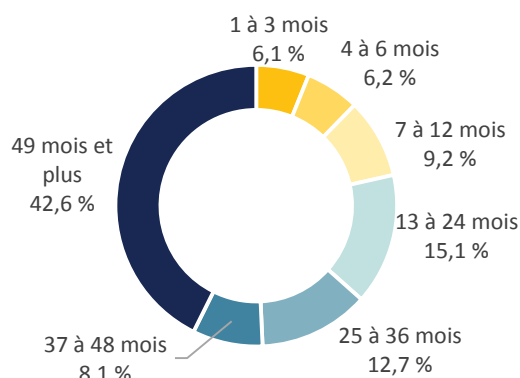
> **21,5 %** des allocataires payables fin juin 2020 étaient **dans le dispositif depuis moins d'un an**, près de 28 % depuis 1 à 3 ans, la majorité ayant plus de 3 ans d'ancienneté.

> Avec la crise sanitaire, pour tenir compte de la difficulté d'accès aux services publics des ménages précaires pendant le confinement, des mesures ont été mises en œuvre pour sécuriser les droits des allocataires¹. La CAF considère que ces mesures ont eu peu d'impact sur les effectifs comptabilisés.

> Cependant, le **nombre d'allocataires ayant de 4 à 6 mois d'ancienneté** fait un **bond de près de 30 % au cours des 6 premiers mois de l'année**. Le **volume des nouveaux entrants** s'est réduit (- 3,2 %).

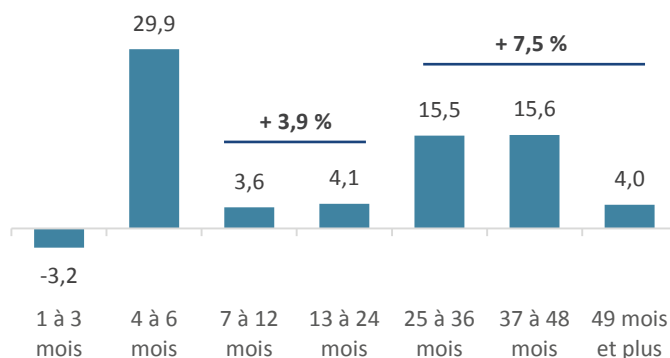
> Le nombre de personnes présentes dans le dispositif depuis plus de 2 ans s'est amplifié (+ 7,5 % en 6 mois), d'avantage que celui des personnes moins éloignées de l'emploi (+ 3,9 % pour les allocataires ayant 7 à 24 mois d'ancienneté).

Répartition des allocataires du RSA selon l'ancienneté dans le dispositif au 30/06/2020



D'après sources : CAF et MSA (données semi-définitives Elisa)

Évolution du nombre d'allocataires selon l'ancienneté entre fin décembre 2019 et fin juin 2020 (en %)



D'après sources : CAF et MSA (données semi-définitives Elisa)

¹ - La CAF indique ainsi que les allocataires n'ayant pas fourni leur déclaration trimestrielle de ressources (DTR) à temps ont vu leurs droits prolongés, ceux suspendus de leurs droits suite à contrôle ont été rétablis dans leurs droits, et les contrôles habituellement réalisés n'ont pas pu se dérouler.

FORTE HAUSSE DU NOMBRE D'ALLOCATAIRES INSCRITS COMME DEMANDEURS D'EMPLOI DU FAIT DE LA CRISE SANITAIRE

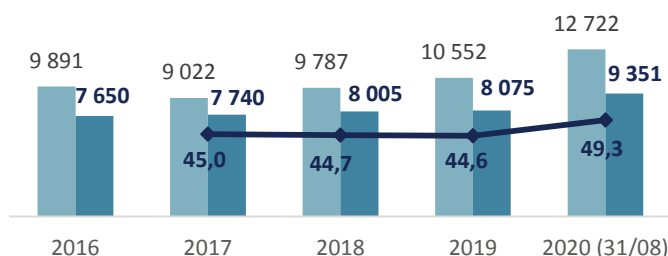
> **12 722 demandeurs d'emploi** (de catégories A,B ou C) ont des **droits ouverts au RSA fin août 2020**, soit **20 % de plus qu'en fin d'année 2019**.

> La hausse est un peu moins soutenue concernant ceux ayant des **droits payables au RSA** (+ 15,8 % ; **9 351 demandeurs d'emploi concernés**). Ces derniers représentent **49,3 % des allocataires du RSA payables**.

> Cette proportion était voisine de 45 % au cours des 3 années précédentes. Avec la **crise sanitaire**, il semble qu'une **partie des demandeurs d'emploi** qui alternaient des périodes d'activité avec des périodes de chômage s'est retrouvée sans emploi et a **basculé dans le dispositif RSA**. Certains ayant déjà des droits ouverts sans percevoir l'allocation du fait d'un volume d'activité suffisant bénéficient de nouveau du versement de l'allocation (droits payables).

> Parallèlement, la **part des allocataires du RSA qui bénéficient de la prime d'activité** s'est **réduite** : **20,5 % fin août 2020** contre **26,2 % en décembre 2018**.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts, des droits payables au RSA et part parmi les allocataires du RSA (au 31/12)



Nb de demandeurs d'emploi ...

... avec droits ouverts au RSA

... avec droits payables au RSA

— Part des inscrits parmi les allocataires payables (en %)

D'après sources : Pole Emploi, DREES

PLUS DE 6 CONTRATS SUR 10 SUIVIS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIRET

4 ORIENTATIONS SUR 10 À VISÉE PROFESSIONNELLE

> **98,7 %** des foyers allocataires sont **soumis aux droits et devoirs** (16 607 foyers au 30 juin 2020, soit 18 964 bénéficiaires avec les conjoints selon la CAF et la MSA), ce qui induit pour eux **d'entreprendre les démarches nécessaires à leur insertion sociale et/ou professionnelle**. Ils sont alors concernés par le dispositif d'orientation et d'accompagnement mis en place par le Conseil départemental.

> Après un entretien d'orientation, un référent de parcours est désigné. Celui-ci formalise, avec le bénéficiaire, un contrat qui prend la forme

- d'un **Projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE)**, si la personne est **accompagnée par Pôle Emploi**

- d'une **Contrat d'engagement réciproque (CER)**, si l'**accompagnement** est assuré **par le Département** (via les maisons du Département - MDD), un centre communal ou intercommunal d'action sociale (CCAS ou CIAS), la Mutualité sociale agricole (MSA), l'Association départementale action pour les gens du voyage (ADAGV), une Mission locale ou une autre organisation mandatée.

> Plus de 11 700 bénéficiaires du RSA sont suivis en orientation professionnelle ou sociale fin juin 2020 (61,4 %) dont près de **39 % en orientation professionnelle**, **59 % en orientation sociale** et **2 % en socio-professionnelle** avec les Missions locales.

> On peut souligner un **renforcement des orientations auprès des Missions locales depuis 2 ans** (235 mi-2020 contre 127 fin 2018).

> La part des **orientations vers Pôle Emploi (17 % mi-2020)** augmente légèrement au cours de cette période mais l'effectif s'accroît fortement (+ 56 %). On constate plus généralement **une nette progression des orientations professionnelles**, en particulier pour celles réalisées par le Conseil départemental (+ 77 %).

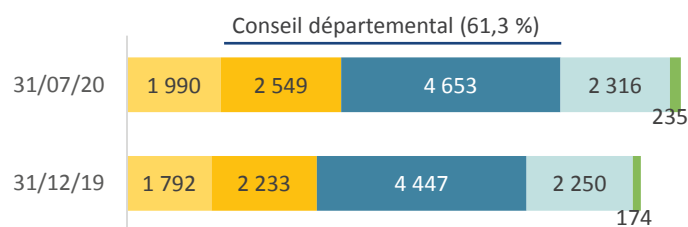
> La hausse, bien qu'importante, est sensiblement plus contenue pour les orientations sociales.

> Les **orientations professionnelles** sont davantage représentées dans les territoires Nord du Loiret : près de **48 % dans le Montargois** dont la moitié suivie par Pôle Emploi ; plus de **45 % dans le Pithiverais**.

> A l'inverse, on en recense **moins de 34 % dans l'Ouest Orléanais ou à Orléans**. Pour mieux prendre en compte les spécificités d'une partie des allocataires résidant à Orléans, une partie plus importante (**38,9 %**) des orientations sociales est confiée à un partenaire.

> De fait, **le Conseil départemental assure en propre l'accompagnement de moins d'une orientation sur 2 au sein de la ville d'Orléans** ; dans le Giennois il en suit 8 sur 10.

Répartition des bénéficiaires du RSA suivis selon le type d'orientations et évolution (en nombre d'orientations)



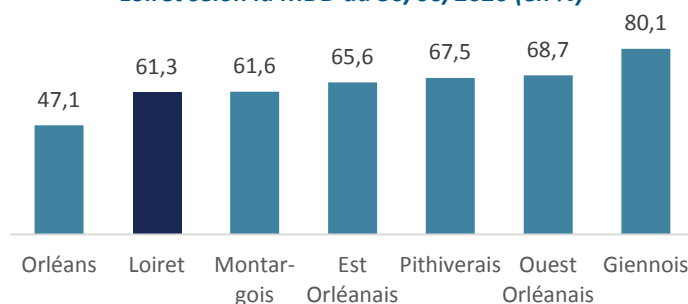
Orientation...

- ... professionnelle**
 - vers Pôle Emploi
 - Conseil départemental
- ... sociale**
 - Conseil départemental*
 - hors Conseil départemental
- ... socio-professionnelle**
 - Mission locale

* Sont comptabilisées 4 orientations professionnelles non réalisées par le Conseil départemental du Loiret en 2019 et en 2020, 32 en 2018.

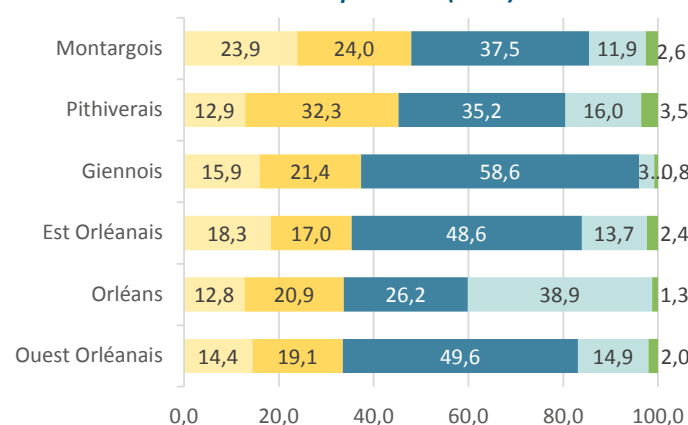
D'après source : Conseil départemental du Loiret

Part des orientations suivies par le Conseil départemental du Loiret selon la MDD au 30/06/2020 (en %)



D'après source : Conseil départemental du Loiret

Répartition des bénéficiaires du RSA suivis selon le type d'orientations par MDD (en %)



Orientation...

- ... professionnelle**
 - vers Pôle Emploi
 - Conseil départemental
- ... sociale**
 - Conseil départemental*
 - hors Conseil départemental
- ... socio-professionnelle**
 - Mission locale

D'après source : Conseil départemental du Loiret

DES NOUVEAUX ENTRANTS SENSIBLEMENT PLUS NOMBREUX DU FAIT DE LA CRISE SANITAIRE

FORTE PROPORTION DE NOUVEAUX ENTRANTS DANS LE MONTARGOIS

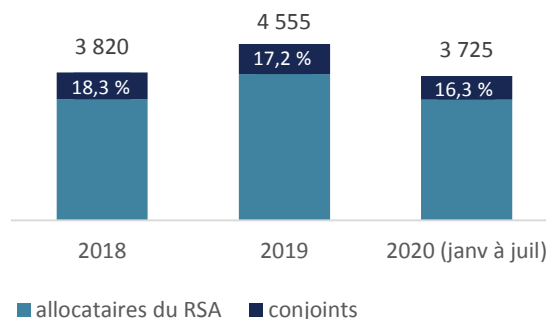
> Entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet 2020 on recense **3 725 nouveaux entrants** dans le dispositif, soit **presque autant en sept mois que pour l'ensemble de l'année 2018**. Il s'agit de personnes qui n'avaient jusqu'alors pas bénéficié du dispositif. Les nouveaux entrants représentaient en volume plus du quart des foyers allocataires du RSA fin 2019.

> En 2020, les **nouveaux entrants** sont **plus souvent des personnes isolées, avec ou sans enfants**. En effet leur nombre (près de 3 120 en 7 mois) est équivalent à l'effectif enregistré pour l'ensemble de l'année 2018. Les conjoints (610 au cours de la période contre 700 pour l'année 2018) sont proportionnellement moins nombreux 16,3 % de l'ensemble des entrants (18,3 % en 2018).

> Au cours des **7 premiers mois** de l'année **2020**, les **entrées** sont **particulièrement nombreuses dans la ville d'Orléans** qui enregistre un ratio de 15,2 pour 1 000 habitants âgés de 20 à 64 ans **et dans le périmètre de la Communauté d'agglomération Montargoise et des Rives du Loing** (16,7 ‰).

> Parallèlement, la Beauce Loirétaine, dont le nombre d'entrants demeure contenu, a néanmoins vu doubler le nombre de nouveaux allocataires en 2020 par rapport à l'année complète 2018. La hausse des entrées a également affecté d'autres territoires comme celui de la Plaine du Nord Loiret ou du Pithiverais-Gâtinais.

Évolution du nombre de nouveaux entrants dans le dispositif

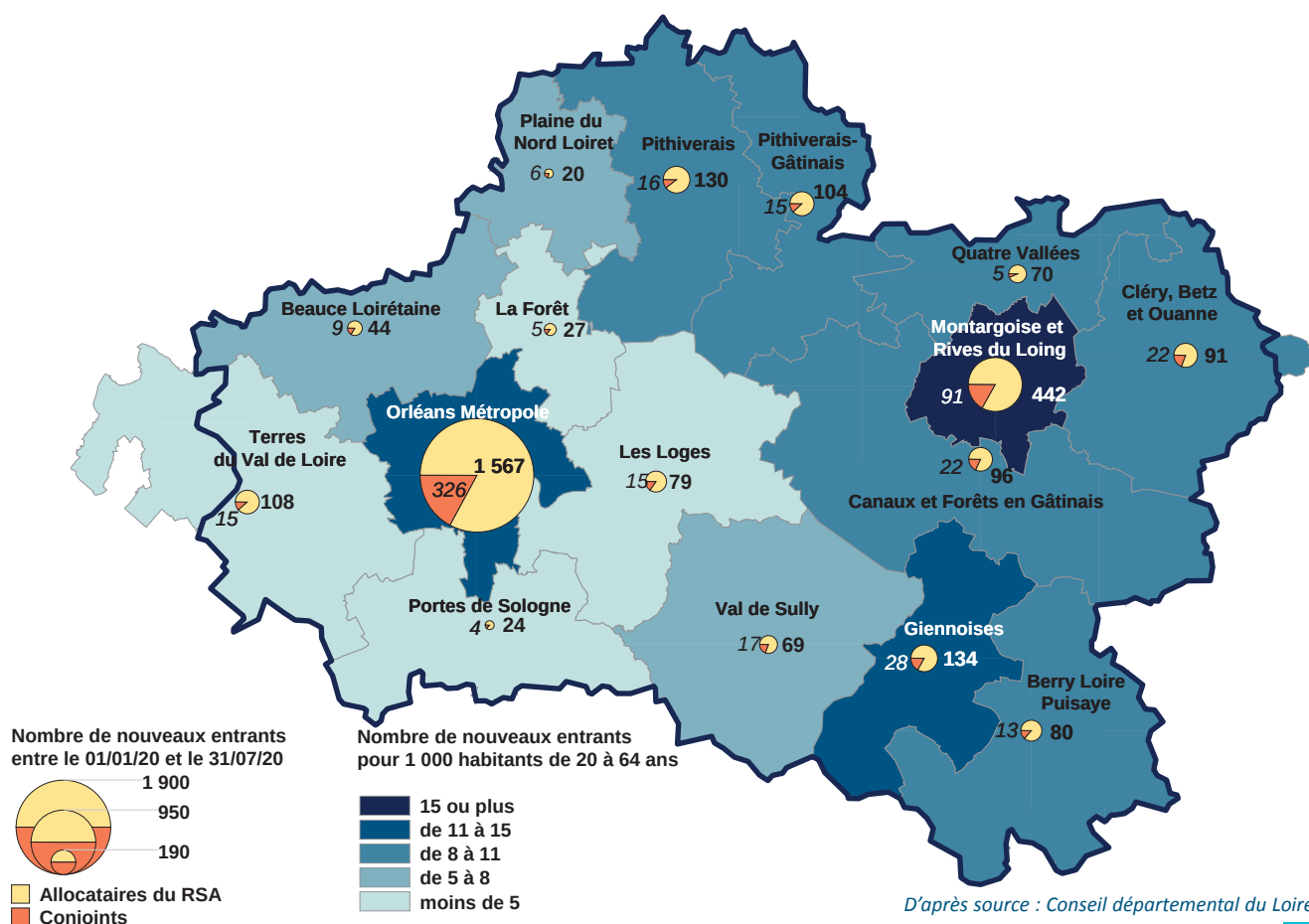


D'après source : Conseil départemental du Loiret

NB : ces chiffres ne sont pas à rapprocher de ceux relatifs aux entrées (p.6) où un allocataire peut être comptabilisé comme entrants plusieurs fois dans une même année ou avoir quitté le dispositif précédemment et y entrer de nouveau.

Les nouveaux entrants analysés dans cette page n'ont pas bénéficié antérieurement du RSA.

Nombre de nouveaux entrants au RSA entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet 2020 par EPCI et ratio pour 1 000 habitants âgés de 20 à 64 ans



D'après source : Conseil départemental du Loiret

UN BUDGET EN HAUSSE DE PLUS DE 2 % EN 2019

MAIS UNE STABILISATION DU COÛT MOYEN

> Au milieu des années 2010, le montant des dépenses RSA du Conseil départemental a fortement augmenté. C'était également le cas en 2017. L'évolution est plus modérée en 2018 et 2019, avec une hausse inférieure à 2,5 %.

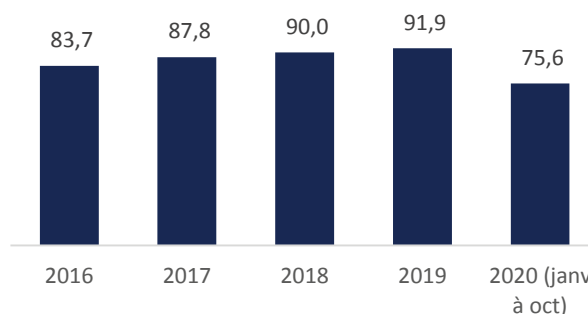
> Le montant global des dépenses est de 91 881 k€ en 2019. Fin octobre 2020, il atteint 75 569 k€, soit l'équivalent de 82 % des dépenses de l'année antérieure mais les sommes sont mandatées avec 2 mois de décalage. Les dépenses pour 2020 seront donc logiquement bien supérieures.

> Le coût moyen par allocataire, en léger recul en 2018 après plusieurs années de forte hausse, s'est stabilisé en 2019 à 498,09 € soit un peu moins qu'en moyenne nationale (507 € en 2018 selon les dernières études de la DREES).

> Les éléments disponibles ne permettent pas encore d'indiquer l'évolution prévisible pour 2020.

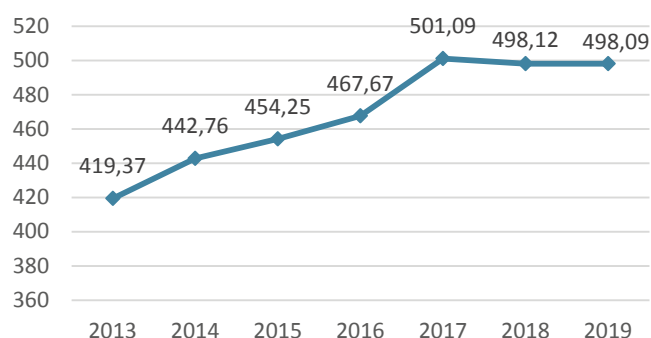
> Alors que le coût moyen est resté quasi inchangé pour les allocataires du RSA non majoré, celui correspondant au RSA majoré s'est réduit de 28 € en moyenne mensuelle en 2 ans.

Évolution des dépenses du Conseil départemental pour le RSA (en millions d'euros)



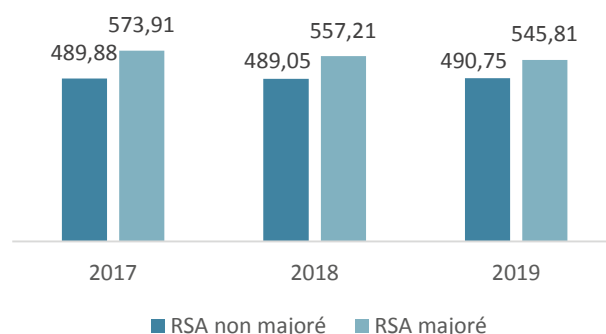
D'après source : Conseil départemental du Loiret

Évolution du coût moyen mensuel par allocataire (en €)



D'après source : Conseil départemental du Loiret

Évolution du coût moyen mensuel par allocataire selon le type de prestation RSA versée (en €)



D'après source : Conseil départemental du Loiret



DÉFINITIONS, SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

Le revenu de solidarité active (RSA)

Le RSA est l'un des 10 minima sociaux en vigueur en France en 2020. Mis en place en 2009, en remplacement du revenu minimum d'insertion (RMI), de l'allocation pour parent isolé (API) et de la prime de retour à l'emploi, il assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer.

Il est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

Le RSA repose sur un système de **droits et devoirs** :

- le droit à un revenu minimum ou à un complément de revenu et, selon la situation de la personne, à un accompagnement professionnel et social adapté ;
- selon la situation de la personne, le devoir de rechercher un emploi ou d'entreprendre des actions en faveur d'une meilleure insertion.

Le **RSA majoré** est versé, sous certaines conditions, aux **personnes élevant seules de jeunes enfants**.

Depuis 2016, la notion de RSA activité a disparu, remplacée par la prime d'activité. Celle-ci est, sous certaines conditions, cumule avec le RSA.

Cette **prestation est financée par le Conseil départemental et servie par la** Caisse d'allocations familiales (CAF) ou la Mutualité sociale agricole (MSA).

Des divergences de chiffres selon les sources

Pour réaliser cette étude, l'Observatoire a eu recours à plusieurs sources de données permettant des approches complémentaires.

- La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) met à disposition des séries de **données nationales et départementales** issues des chiffres redressés provenant de la Caisse nationale d'allocations familiales et de la Caisse nationale de la mutualité sociale agricole. Celles-ci sont disponibles pour le **31 décembre de chaque année**.

- La CAF communique des données à l'échelle des **départements, communautés de communes ou d'agglomération (EPCI) et communes** avec un **recul de 6 mois** (données définitives). Certaines statistiques sont disponibles au trimestre. L'application du secret statistique rend les séries communales incomplètes et limite leur agrégation à des échelons géographiques supérieurs. Ces jeux de données dénombrent les foyers allocataires ayant un droit versable au RSA au cours du dernier mois de la période considérée, ainsi que la population couverte par le dispositif.

- Des données de la CAF et de la MSA peuvent être extraites de l'**outil Elisa** (Éléments Locaux d'Informations Statistiques Allocataires), accessible au Conseil départemental. Elles permettent notamment d'effectuer un **suivi mensuel de quelques indicateurs clés** sous une forme précoce ou **semi-définitives (recul de 6 semaines)**. Dans le cadre de l'analyse, ont été retenues les données concernant les allocataires ayant un **droit ouvert et payable**. Des éléments relatifs au **profil des allocataires** (âge, situation familiale) et à leur **ancienneté** dans le dispositif ont également pu être exploités.

- Des compléments ont été apportés par le **Conseil départemental du Loiret** à un **niveau géographique fin**, à partir d'extractions du logiciel Iodas. Ces données portent également sur les allocataires (personnes qui perçoivent effectivement l'allocation pour l'ensemble du foyer, ayant un droit RSA payable supérieur à 6,01 €). Des éléments ont également été extraits sur les **entrants dans le dispositif**.

Les choix retenus dans le cadre de l'étude

Des **comparaisons** entre les différentes sources ne sont **pas toujours possibles** (périodicité de référence différente, rétroactivité ou non des données, etc.) et des **écarts** non négligeables peuvent être **repérés**. Le choix a été fait de retenir la **source DREES** pour effectuer des **comparaisons départementales** sur la base des données consolidées au 31/12/2019. Les données dites **Elisa** apportent un **éclairage utile sur les évolutions récentes**, notamment dans un contexte de crise sanitaire et économique. Les **autres sources** permettent de dresser un **portrait détaillé sur les territoires**.

« Les allocataires du RSA dans le Loiret »

Répartition territoriale, profil des allocataires et évolutions



Département du Loiret - 45945 Orléans - Direction des ressources et de l'offre médico-sociale
www.loiret.fr

Observatoire de l'Économie et des Territoires - Porte B - 34 avenue Maunoury - 41000 BLOIS
Tél : 02.54.42.39.72 • www.pilote41.fr • E-mail : infos@observatoire41.com

Photo Adobe Stock

